

## CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 12 avril 2024 à 18 heures 30 minutes

Quorum : 6

**Présents :**

M. ARTIGAU Grégory, M. BARET Vincent, M. CASAUX-ESTREM Gilles, M. DUCAMIN Mathias, M. GIBOUT Philippe, Mme VIZOSO Karine

**Procuration(s) :**

M. POIRIER Patrice donne pouvoir à M. ARTIGAU Grégory

**Absent(s) :**

Mme FILLATRE Virginie

**Excusé(s) :**

Mme FARO Samantha, M. MARTIN Jérôme, M. POIRIER Patrice

**Secrétaire de séance :** Mme VIZOSO Karine

**Président de séance :** M. DUCAMIN Mathias

M le Maire ouvre la séance à 18h37. Il expose dans un premier temps l'actualité sur les différents dossiers en cours.

**1 - Approbation PV précédent**

Après lecture, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans aucune observation

ADOPTE à l'unanimité.

**2 - CG Commune 2023**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipale que le compte de gestion de la Commune est établi par M le Trésorier à la clôture de l'exercice. Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir largement délibéré,

ADOPTE à l'unanimité le compte de gestion Commune 2023, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**3 - CG Assainissement 2023**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion de l'assainissement est établi par M le Trésorier à la clôture de l'exercice. Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir largement délibéré,

ADOPTE à l'unanimité le compte de gestion Assainissement 2023, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice

#### 4 - CG Lotissement 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion de l'assainissement est établi par M le Trésorier à la clôture de l'exercice. Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir largement délibéré,

ADOpte à l'unanimité le compte de gestion Lotissement 2023, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice

#### 5 - CA Commune 2023

Madame la Première Adjointe présente aux membres du Conseil Municipal le Compte Administratif.

Le Compte Administratif se traduit comme suit :

##### Investissement

###### Dépenses

Prévu :	76 200.00
Réalisé :	30 623.10
Reste à réaliser :	0.00

###### Recettes

Prévu :	76 200.00
Réalisé :	36 279.74
Reste à réaliser :	0.00

##### Fonctionnement

###### Dépenses

Prévu :	219 449.91
Réalisé :	166 976.74
Reste à réaliser :	0.00

###### Recettes

Prévu :	219 449.91
Réalisé :	247 021.30
Reste à réaliser :	0,00

##### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	5 656.64
Fonctionnement	80 044.56
Résultat global	85 701.20

Monsieur le Maire se retire afin de laisser les membres du Conseil Municipal voter.

ADOpte à l'unanimité le compte administratif Commune 2023

## 6 - CA Assainissement 2023

Madame la Première Adjointe présente aux membres du Conseil Municipal le Compte Administratif.

Le Compte Administratif se traduit comme suit :

### Investissement

Dépenses	
Prévu :	18 415.54
Réalisé :	55.00
Reste à réaliser :	0.00

Recettes	
Prévu :	18 415.54
Réalisé :	18 415.54
Reste à réaliser :	0.00

### Fonctionnement

Dépenses	
Prévu :	26 375.97
Réalisé :	14 597.84
Reste à réaliser :	0.00

Recettes	
Prévu :	26 375.97
Réalisé :	23 446.92
Reste à réaliser :	0,00

### Résultat de clôture de l'exercice

---

Investissement	18 360.54
Fonctionnement	8 849.08
Résultat global	27 209.62

Monsieur le Maire se retire afin de laisser les membres du Conseil Municipal voter.

ADOpte à l'unanimité le compte administratif Assainissement 2023

## 7 - CA Lotissement 2023

Madame la Première Adjointe présente aux membres du Conseil Municipal le Compte Administratif.

Le Compte Administratif se traduit comme suit :

### Investissement

Dépenses	
Prévu :	20 684.64
Réalisé :	0.00
Reste à réaliser :	0.00

Recettes	
Prévu :	20 684.64
Réalisé :	0.00
Reste à réaliser :	0.00

**Fonctionnement**

## Dépenses

Prévu :	55 684.64
Réalisé :	0.00
Reste à réaliser :	0.00

## Recettes

Prévu :	55 684.64
Réalisé :	0.00
Reste à réaliser :	0.00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	0.00
Fonctionnement	0.00
Résultat global	0.00

Monsieur le Maire se retire afin de laisser les membres du Conseil Municipal voter.

ADOpte à l'unanimité le compte administratif Lotissement 2023

**8 - Affectation résultats Lotissement 2024**

Les membres du Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M DUCAMIN Mathias, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un équilibre de fonctionnement de :	0.00
-un équilibre d'investissement de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	0.00

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	0.00
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	0.00
-----	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) :	0.00

ADOpte à l'unanimité

### 9 - Affectations des résultats Commune 2023

Les membres du Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M DUCAMIN Mathias, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	3 437.13
- un excédent reporté de :	83 481.69
 Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	 80 044.56
 -un déficit d'investissement de :	 23 446.24
-un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	5656.64

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	80 044.56
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	80 044.56
-----	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) :	5 656.64

ADOpte à l'unanimité

### 10 - Affectation des résultats Assainissement 2023

Les membres du Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M DUCAMIN Mathias, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	8 348.89
- un excédent reporté de :	17 197.97
 Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	 8 849.08
 -un excédent d'investissement de :	 1 311.00
-un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	0.00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	18 360.54
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	8 849.08

-----  
 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCÉDENT 18 360.54

ADOPTE à l'unanimité

11 - Vote des taux d'imposition 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2024:

TAXES	TAUX 2023	TAUX 2024	PRODUITS 2024
Taxe foncière bâti	17.47 %	17.47 %	42 452
Taxe foncière non bâti	55.30 %	55.30 %	11 337
Taxe d'habitation	11.60 %	11.60 %	3 608
<b>Total</b>			<b>57 397</b>

ADOPTE à l'unanimité

12 - Vote des subventions 2024

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différentes associations, ayant sollicité la Mairie afin de toucher une subvention pour l'année 2024.

Les Membres du Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir largement délibéré,

PROPOSE d'attribuer les subventions aux associations comme suit

BÉNÉVOLES SANG	40 euros
ASSOCIATION LES PETITS CHARDONS	250 euros
COMITÉ DES FÊTES DE CARDESSE	2000euros
JOYEUX LUQUETS	100 euros
LOUS ESBARITS	100 euros
SOCIÉTÉ DE CHASSE CARDESSIEENNE	250 euros
VIGNERIE DE JURANÇON	10 euros

ADOPTE à l'unanimité

### 13 - BP Commune 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M DUCAMIN Mathias, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 comme suit :

Investissement :

Dépenses :	102 600 €
Recettes :	102 600 €

Fonctionnement :

Dépenses :	230 978.56€
Recettes :	230 978.56€

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré :

**ADOpte** le budget 2024

**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre ( hors dépenses de personnel au sein de chacune des sections dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section concernée

ADOpte à l'unanimité

### 14 - Redevance assainissement 2024

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer le prix le prix de la redevance assainissement 2024 basée sur la consommation eau 2023.

Monsieur le Maire explique que des réparations ponctuelles sont exécutées et que les services techniques VEOLIA interviennent régulièrement pour la station d'épuration.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir largement délibéré :

**DÉCIDE** de ne pas augmenter la redevance assainissement 2024

**FIXE** le terme fixe : 36 € H.T.

**FIXE** le prix du mètre cube d'eau consommé : 0,85 €.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à établir les titres de recouvrement sur ces bases

ADOpte à l'unanimité

### 15 - BP Assainissement 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M DUCAMIN Mathias, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'assainissement de l'exercice 2024 comme suit :

Investissement :

Dépenses :	25 870.62 €
Recettes :	25 870.62 €

Fonctionnement :

Dépenses :	22 151.08 €
Recettes :	22 151.08€

ADOpte à l'unanimité

### 16 - BP Lotissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M DUCAMIN Mathias, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif du Lotissement de l'exercice 2024 comme suit :

Investissement :

Dépenses : 40 830.00 €  
Recettes : 40 830.00 €

Fonctionnement :

Dépenses : 40 831.00 €  
Recettes : 40 831.00 €

ADOPTE à l'unanimité

### 17 - Colombarium

Après avoir exposé les demandes d'emplacement par des administrés pour le colombarium, M le maire propose de valider les demandes des habitants.

Après avoir délibéré, le conseil

APPROUVE Les demandes des administrés

AUTORISE M le Maire a signé tous documents nécessaires

ADOPTE à l'unanimité

### 18 - Débat et zonage ZANER et PLUI

Après en avoir débattu, le conseil approuve le zonage ZANER et PLUI avec les modifications suivantes :

Ajout des parcelles A735 et A734 en zone AU  
Ajout des parcelles A92 et A210 en zone Nr

ADOPTE à l'unanimité

### 19 - Elections européennes 2024

M le Maire fait le point sur les élections européennes qui se tiendront le 9 juin prochain.

### Divers

Un conseiller demande s'il est possible de se renseigner sur la possibilité et les tarifs d'une assurance « arrêt maladie » pour la collectivité. Madame la première adjointe est chargée de ce dossier.

La séance est levée à 19h53.

Le Secrétaire de séance,

Fait à CARDESSE  
Le Maire,

